

États généraux de la bioéthique 2026 – Guadeloupe

Sondage Santé en outre-mer : regards des professionnels sur les enjeux d'accès aux soins

Public : Professionnels ou acteurs de la santé en Guadeloupe

Dans le cadre des États généraux de la bioéthique 2026, l'EREGIN a mené un sondage auprès de 109 professionnels et acteurs de santé exerçant en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy. Les contributions recueillies auprès de médecins, infirmières, sage-femmes, psychologues et membres du CSA* nourrissent la réflexion sur les enjeux éthiques liés à l'accès aux soins, à l'organisation des parcours de santé et à l'adaptation des réponses aux réalités du territoire.

1. Les questions soulevées

Le sondage met en lumière les ruptures critiques dans les parcours de soins patients, accentués par un manque de coordination des plans de soins souvent complexe et des secrétariats médicaux, téléphoniques ou numériques injoignables. L'éclatement géographique propre à l'archipel (Marie-Galante, îles du Sud, Saint-Martin, Saint-Barthélemy) pose le défi de la continuité territoriale face à des transports sanitaires défaillants. La crise du Covid-19 a profondément fragilisé la confiance de la population envers la parole institutionnelle. Enfin, l'accès aux soins se heurte à une bureaucratie excessive qui surcharge les soignants, à la lenteur de l'ouverture des droits sociaux (AME, CGSS) créant une vulnérabilité administrative, ainsi qu'à une prise en charge insuffisante de la souffrance psychique et de la santé mentale.

2. Points de consensus

Les 109 professionnels s'accordent de manière unanime sur les faiblesses structurelles du territoire : délais d'attente trop longs (92,5 %), transports inadaptés (89 %) et défaillance de l'offre en santé mentale (88 %). Le consensus ne réside pas dans une simple demande de financements supplémentaires, mais dans une exigence d'optimisation, de coordination et de fiabilité de l'existant. La gouvernance est ressentie comme descendante et verticale, éloignée des réalités locales. Les acteurs convergent sur l'urgence absolue de déployer une prévention proactive, dite "hors les murs", qui va directement à la rencontre des populations isolées ou vulnérables.

3. Points de divergences

Les divergences s'expriment principalement à travers les priorités spécifiques de chaque corps de métier. Les médecins ciblent en priorité l'ingénierie administrative et les ruptures de parcours, tandis que les infirmières se concentrent sur la vétusté des matériels au quotidien. Les sages-femmes insistent lourdement sur l'urgence de l'accès aux droits sociaux des femmes enceintes.

Enfin, une piste plus originale divise ou interroge : la nécessité de construire une médiation culturelle afin d'articuler le système sanitaire officiel avec les médecines traditionnelles locales (plantes médicinales), sans pour autant les opposer, contribuant ainsi à tisser des liens de confiance avec la population.

4. Recommandations pour la thématique

Les propositions concrètes s'articulent autour de quatre verbes directeurs.

Coordonner : créer des postes de référents (IDEC, IPA) pour guider le patient et publier un annuaire opérationnel des professionnels.

Rapprocher : déployer des bus santé itinérants et des espaces de discussion ("Ti Kozé") au cœur des communes.

Sécuriser : instaurer le tiers payant pour les transports maritimes, garantir l'accès immédiat aux soins des femmes enceintes et accélérer l'ouverture des droits CGSS.

Adapter : traduire les messages de prévention dans les langues du territoire (créole, anglais) et intégrer les acteurs de terrain dans une gouvernance sanitaire plus représentative et transparente.

Conclusion

Cette enquête rappelle que l'accès aux soins en outre-mer est un enjeu éthique majeur de justice et d'équité. Les ruptures de parcours, les difficultés de transport, les lenteurs administratives et l'insuffisance de l'offre en santé mentale exposent les patients les plus vulnérables à une perte de chance. Enfin, elle rappelle que la confiance entre population, soignants et décideurs constitue une condition éthique essentielle pour construire des réponses adaptées, équitables et réellement accessibles.

*CSA : conférence de la santé et de l'autonomie.



Siège : CHU de Guadeloupe
 Antenne opérationnelle :
 SAS IMM'EAUX • 10 Quartier Sisyphé - Voie Verte
 ZI de Jarry - 97122 Baie-Mahault
 Tel : 0590 53 27 00 • www.eregin.fr • eregin